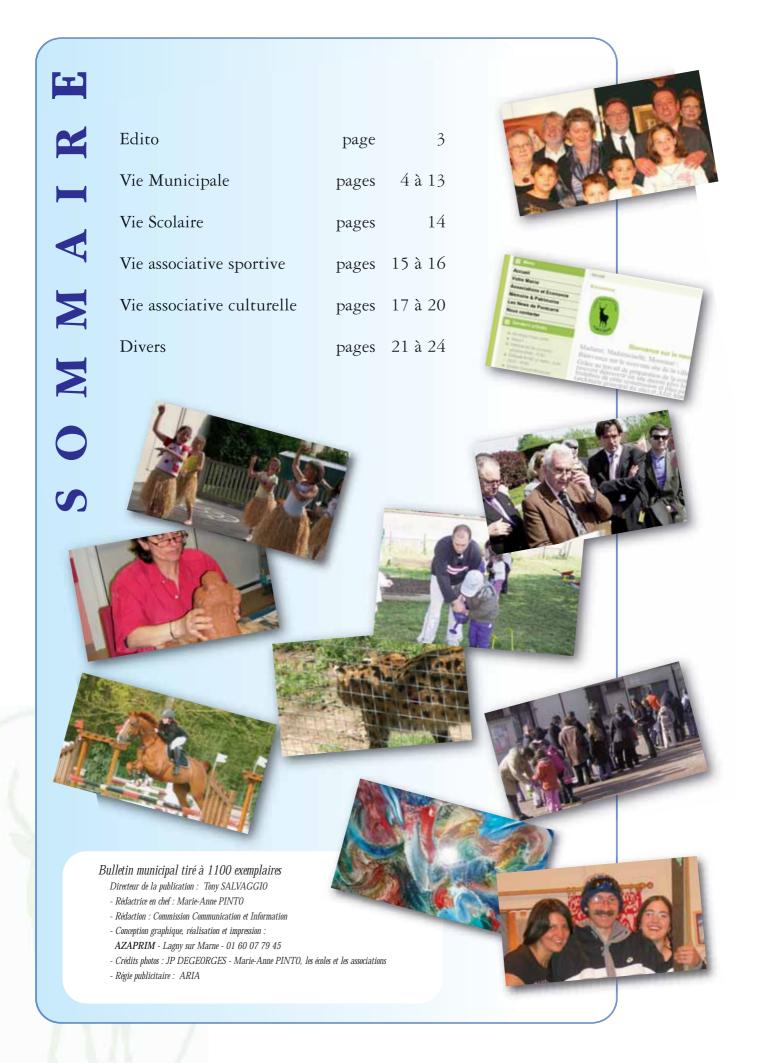
PONT CARRE





Madame, Mademoiselle, Monsieur,



epuis à peine trois mois que les Pontcarréens ont accordé massivement leur confiance à la liste que je présentais à leur suffrage, la nouvelle équipe municipale a su prendre pleinement ses fonctions et entamer les premières actions pour la mise en place de notre programme.

Les dernières réunions de

travail concernant la planification de la réfection de l'église devraient permettre de débuter la première tranche de travaux dès la fin de cette année.

L'appel à candidature pour le lancement de la préparation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) va être lancé.

Dans le cadre d'un nouveau plan de circulation plus sécurisant pour les habitants, et notamment pour la circulation intérieure du village, nous allons organiser, comme cela était annoncé, une réunion publique au cours du second semestre. Ceci, afin d'adopter, en accord avec les riverains, les modifications nécessaires.

Côté jeunesse, la nouvelle commission en charge de ce dossier a préparé la programmation d'une soirée jeunes (pour les ados); dans le cadre de l'école, le secteur scolaire prépare la mise en place pour la rentrée d'une pause « méridienne » (pendant le temps de repas) afin de rendre ce moment de coupure plus ludique et pédagogique pour les enfants.

Dans le volet sécurité, une nouvelle définition de l'ilotage avec un contact plus prononcé vers la population se met en place. L'opération tranquillité vacances est bien sûr reconduite.

Je souhaite accroître le dialogue entre notre policière municipale et les habitants. Personne ne doit hésiter à établir le contact aussi souvent que possible afin d'échanger des idées ou des remarques avec notre agent.

Enfin, nous continuons à promouvoir et participer à l'organisation de spectacles culturels et d'expositions artistiques afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité de découvertes.

Cette page est bien trop courte pour énumérer l'ensemble des actions déjà engagées. Je vous invite donc à en discuter avec vos élus, à nous interpeller par courrier ou venir nous rencontrer en Mairie.

J'adresse mes remerciements aux services municipaux dont les résultats en constante évolution témoignent de leur attachement à notre commune et de leur volonté d'aller toujours de l'avant, aussi bien dans la décoration de notre village qui continue à évoluer, que dans l'accueil du public ou l'encadrement de nos enfants.

Dans le cadre de la Brie Boisée, sachez que nous travaillons pour une orientation sur la TPU (Taxe Professionnelle Unique) de façon à dégager une marge de manœuvre financière sans surtaxer les citoyens. Je défends, depuis des années, ce mode de fonctionnement et j'ai bon espoir que nous arrivions à une entente sur ce sujet primordial afin de pérenniser notre Communauté de Communes et son fonctionnement futur pour la création ou la mutualisation de services à la population.

Avant de conclure, je vous invite à découvrir le nouveau site internet de la commune. Vous y trouverez de nouveaux services et une nouvelle présentation que nous avons voulue plus attractive et plus complète.

Je vous souhaite à tous un agréable été et, pour ceux qui partent, de bonnes vacances. Je vous donne rendez-vous à la rentrée.

Tony SALVAGGIO Maire de Pontcarré Vice Président de la Communauté de Communes de la Brie Boisée en charge de l'Action Sociale.



Les Élus à votre service



Tony SALVAGGIO

La nouvelle équipe municipale, en charge des affaires de la Commune jusqu'en 2014, est en place. Notre journal vous propose de la découvrir.

Le conseil municipal est composé de 19 élus : le Maire, 5 adjoints, 2 conseillers délégués et 11 conseillers municipaux.

Les adjoints

Par délégation du Maire, les adjoints, au nombre de 5 sont chargés de suivre certains domaines particuliers des affaires de la Commune.



Catherine TOURNUT 1^{er} adjoint en charge des Finances, de la vie économique et culturelle.



Roland LEROY adjoint en charge de la Voirie et des Réseaux



Anne-Marie VUILLAUME adjointe en charge des secteurs Scolaire et Social



Serge LANGE adjoint en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement



Bruno LACROIX adjoint en charge de la Vie Associative

Les Conseillers délégués

Ils ont pour mission d'aider les adjoints dont ils dépendent sur un domaine particulier.



Marie-Anne PINTO Communication



Denis THOUVENOTCadre de vie - Environnement

Les Conseillers



Jeunesse et sports



Danielle GIRAUD

Animation et sports



Régis GOSSELIN Animation jeunesse



Axel JEAN
Social et scolaire



Marc VALETTE Vie économique



Claude MACLE Travaux



Jan luc LANFRANCHI Information



Moheiz SAKOUHI

Jeunesse et sports



Corinne GABILLARD

Social et scolaire



André LEFRANCOIS Environnement et sécurité



Elisabeth ZOGHLAMI Aménagement Urbanisme

Les commissions

Les commissions municipales

Tony SALVAGGIO. Maire de Pontcarré préside de droit l'ensemble des commissions municipales.

Scolaire: Anne Marie VUILLAUME - Corinne GABILLARD - Axel JEAN - Moheiz SAKOUHI

Social: Anne Marie VUILLAUME - Catherine TOURNUT - Corinne GABILLARD - Axel JEAN

Finances L'ensemble des élus

Animation et culture : Bruno LACROIX - Catherine TOURNUT - Marie-Anne PINTO -Thomas ARRIAS - Corinne GABILLARD - Danielle GIRAUD - Régis GOSSELIN - Axel JEAN -

Jean-Luc LANFRANCHI - André LEFRANÇOIS - Moheiz SAKOUHI

Personnel: Catherine TOURNUT - Anne Marie VUILLAUME - André LEFRANCOIS

Information et communication : Marie-Anne PINTO - Catherine TOURNUT -

Bruno LACROIX - Axel JEAN - Jean-Luc LANFRANCHI - Marc VALETTE

Travaux : Roland LEROY - Serge LANGE - André LEFRANÇOIS - Claude MACLE -

Marc VALETTE - Elisabeth ZOGHLAMI

Urbanisme : Serge LANGE - Roland LEROY - André LEFRANÇOIS - Claude MACLE - Marc VALETTE - Elisabeth ZOGHLAMI

Cadre de vie — Environnement : Denis THOUVENOT - Anne Marie VUILLAUME -Roland LEROY - Serge LANGE - Danièlle GIRAUD - André LEFRANÇOIS - Claude MACLE -

Marc VALETTE - Elisabeth ZOGHLAMI

Voirie et réseaux divers : Roland LEROY - André LEFRANÇOIS - Claude MACLE -

Marc VALETTE - Elisabeth ZOGHLAMI

Les commissions officielles

Caisse des écoles

Président : Tony SALVAGGIO

Membres du conseil municipal : Anne Marie VUILLAUME - Axel JEAN Membres extérieurs : Mme AUGUSTI - Mme FAILLECH - M. DROUILLOT

Centre Communal d'Action Sociale :

Président : Tony SALVAGGIO

Membres du conseil municipal : Anne Marie VUILLAUME - Catherine TOURNUT -Roland LEROY - Corinne GABILLARD - Axel JEAN

Membres extérieurs : Mme DULPHY - Mme DESTERE - Mme RANVIER - Mme LELOUTRE -

Mme TRUTTMANN

Commission d'appel d'offres et de délégation de service public :

Président : Tony SALVAGGIO Titulaires : Roland LEROY - Marie-Anne PINTO - Claude MACLE Suppléants : Catherine TOURNUT - Marc VALETTE - Elisabeth ZOGHLAMI

Commission de révision des listes électorales :

Président : Tony SALVAGGIO

Membres extérieurs : En cours de désignation par Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Tribunal d'instance

Commission impôts et cadastre :

Président : Tony SALVAGGIO

Membres extérieurs : en cours de désignation par Monsieur le Directeur des Services fis-

caux du département

Mission Locale du plateau de la Brie : Anne Marie VUILLAUME

Communauté de communes de le **Brie Boisée**

Membres du bureau :

Tony SALVAGGIO - Catherine TOURNUT

Membres du conseil communautaire :

Titulaires : Tony SALVAGGIO - Catherine TOURNUT -Anne Marie VUILLAUME - Bruno LACROIX - Denis THOUVENOT

Suppléants : Roland LEROY - Thomas ARRIAS -Corinne GABILLARD - Axel JEAN - Jean-Luc LANFRANCHI

Commission sociale

Président : Tony SALVAGGIO

Titulaires : Anné Marie VUILLAUME - Axel JEAN

Suppléante : Corinne GABILLARD

Commission culturelle :

Titulaires : Marie-Anne PINTO - Danièlle GIRAUD

Suppléante : Catherine TOURNUT

Commission finances:

Titulaires : Catherine TOURNUT - Marie-Anne PINTO

Suppléant : Serge LANGE

Commission urbanisme :

Titulaires : Serge LANGE - André LEFRANÇOIS - Marc VALETTE -

Elisabeth ZOGHLAMI Suppléant : Claude MACLE

Commission d'appel d'offres :

Suppléant : Serge LANGE

Commission jeunesse et sports :

Titulaires : Thomas ARRIAS - Régis GOSSELIN

Suppléant : Moheiz SAKOUHI

Représentations dans les syndicats intercommunaux au titre de la Communauté de communes

Syndicat des transports des secteurs III et IV de Marne la Vallée

Représentant titulaire et membre du bureau : Tony SALVAGGIO

Titulaire : Claude MACLE Suppléant : Bruno LACROIX

Syndicat Intercommunal

Traitement des Ordures Ménagères

Titulaires : Denis THOUVENOT - Marc VALETTE Suppléants : Serge LANGE - André LEFRANÇOIS

Syndicat Intercommunal Assainissement Non Collectif:

Titulaires: Roland LEROY - Claude MACLE

Suppléants : Serge LANGE

Contrat Clair :

Claude MACLE

Représentations dans les syndicats intercommunaux

Transport scolaire d'Ozoir la Ferrière (lignes de transport scolaires vers Noisiel, Chelles et Thorigny sur Marne)

Titulaires : Bruno LACROIX - Claude MACLE

Suppléants : Anne Marie VUILLAUME - Marie Anne PINTO

Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Aménagement du Morbras :

TÍTUIAIRES : Claude MACLE - Catherine TOURNUT - Roland LEROY - Bruno LACROIX

Suppléants : Tony SALVAGGIO - Régis GOSSELIN - André LEFRANÇOIS -

Elisabeth ZOGHLÁMI

Titulaires: Roland LEROY - Marc VALETTE Suppléants : Serge LANGE - Jean-Luc LANFRANCHI

Contrat CLAIR:

Titulaires: Claude MACLE - Elisabeth ZOGHLAMI Suppléants : Serge LANGE - Marc VALETTE

Nouveau site

Nouvelle équipe, nouveau site.

Depuis Juin, un nouveau site Internet pour la Mairie!

Un nouveau design pour de nouvelles fonctionnalités comme par exemple : la «News Letter» (recevez le Flash sur votre adresse email), une mise à jour quotidienne, les archives des comptes rendus des conseils municipaux, ou encore, très bientôt, la possibilité de faire vos inscriptions (cantine et centre de loisir) directement via le site Internet de la mairie.

Le site est encore tout nouveau et dans les mois qui viennent, il évoluera et des éléments nouveaux apparaîtront comme par exemple le calendrier des activités de la commune qui vous permettra de ne rien manquer des animations proposées.

Une seule adresse donc:

http://mairiepontcarre.net





Le Budget 2008

Le budget prévisionnel de l'année 2008 a été élaboré en tenant compte de la volonté municipale de ne pas accroître la fiscalité locale malgré l'accroissement des charges de fonctionnement pour la commune en raison d'une part de l'ouverture de la Maison de la Culture et des Associations et d'autre part du fonctionnement du centre de loisirs sur une année pleine. Pour compenser ces charges supplémentaires liées à des services supplémentaires pour la population, une gestion rigoureuse des finances de la commune est nécessaire, des choix ont donc été faits dans les projets d'investissement.

Cette année, les principaux projets qui ont donc été retenus sont les suivants :

- Lancement de la réfection de l'église dans le cadre d'un contrat rural signé avec le Conseil Général et le Conseil Régional qui nous apportent une aide financière à hauteur de 80 % du montant H.T des travaux.

- Travaux de finition et d'aménagement à la Maison des Associations et de la Culture afin de permettre notamment une mise en service rapide du Dojo pour l'association les arts martiaux.
- Construction d'une classe au groupe scolaire Louis Mazet subventionnée à hauteur de 80 % du montant H.T. estimé des travaux par le Conseil Général de Seine-et-Marne et l'Etat par le biais de la D.G.E. et des Fonds Parlementaires du Député de la circonscription.

Bien entendu, l'entretien courant et l'embellissement de la commune seront poursuivis avec le souci constant d'améliorer le cadre de vie de la commune que ce soit dans le domaine des espaces verts, de la voirie ou bien dans les aménagements d'espaces publics, avec la poursuite du programme de développement des aires de jeux pour enfants.

Fonctionnement

RECETTES Excédent reporté Fonctionnement Remboursement/rémunérations Produits de services Impôts et taxes Dotations et participations	PROPOSÉ 2008 267 778 € 40 500 € 50 222 € 960 100 € 629 333 €		DÉPENSES Charges à caractère général Charges de personnel Autres charges de gestion Charges financières Dépenses imprévues	PROPOSÉ 2008 655 422 € 750 000 € 185 625 € 50 000 € 80 000 €
Divers	27 000 €		Virement section investissement TOTAL	253 886 € 1 974 933 €
TOTAL	1 974 933 €	30 M	TOTAL	1 9/4 933 €

Investissement

DECETTEC	PDODOCÉ 2000	DÉDENICEC	PROPOSÉ 0000
RECETTES	PROPOSÉ 2008	DÉPENSES	PROPOSÉ 2008
FCTVA THE BEH AZH BICT BICK MADE	56 000 €	Remboursement emprunts	68 200 €
TLE	28 073 €	Finition équipements Maison Assoc.	50 000 €
Reste à réaliser 2007	360 489 €	Restes à réaliser 2007	297 478 €
Contrat rural	164 001 €	Investissement non affecté	81 718 €
Subventions diverses	8 735 €	Eglise	300 000 €
solde d'I 2007	146 113 €	aire de jeu	25 094 €
Virement reçu de la section	E POR	Extension école	201 406,40 €
de fonctionnement	253 886 €		

Catherine TOURNUT 1st Maire Adjoint Chargé des Finances

Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2008

- accueil de Loisirs et accueil pré et post scolaire: modification des tarifs

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de ces activités à compter du début de l'année scolaire 2008/2009 comme suit :

Activité Ta	arif Journalier
Accueil de loisirs de 7h30 à 19h00 (hors coût du repas)	15 €
Accueil de loisirs : ½ journée (7h30 à 13h00 ou 13h00 à 19h00)	9 €
Accueil préscolaire maternelle et primaire de 7h30 à 8h30	1,30 €
Accueil postscolaire maternelle de 16h30 à 19h00	2,60 €
Etude soir primaire de 16h30 à 18h00	2,10 €
Accueil postscolaire primaire de 18h00 à 19h00 (pour les enfants inscrits à l'étude)	1,30 €

Ces tarifs sont modulés pour les enfants domiciliés sur la commune en fonction des ressources mensuelles de chaque foyer et la composition de la famille. Le prix du repas applicable aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires reste fixé pour les enfants domiciliés sur la commune à 2,78 €.

- Aide aux devoirs : Modification des tarifs

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif horaire de l'aide aux devoirs organisée pour les collégiens à compter de la rentrée scolaire 2008/2009 à 4,70 €.

- subvention aux associations

Le Conseil Municipal décide de répartir les subventions aux associations au titre de l'année 2008 comme suit :

A.B.R.	450.00 €	Communes en route pour la vie	100.00 €
A.C.A.P.	1 000.00 €	Courir pour la vie	250.00 €
A.E.C.M.P	300.00 €	EN SCĖNE	300.00 €
A.F.M. (lutte contre myopathie)	250.00 €	Everest Nepal Association	300.00 €
AMICALE PERSONNEL	1 800.00 €	FNACA	180.00 €
AMIS BIBLIOTHEQUE	650.00 €	LAGNY PONTCARRE CYCLISME	550.00 €
AMIS CHASSEURS	100.00 €	Départementale 471	300.00 €
AMITIE NATURE	500.00 €	Restaurants du cœur	1 000.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	180.00 €	Retrouvons-nous à Pontcarré	100.00 €
ARTS MARTIAUX DE PONTCARRÉ	870.00 €	SCULPTURA	150.00 €
ATELIER MUSICAL	250.00 €	TENNIS CLUB	550.00 €
CARREAU DE PONTCARRE	700.00 €	Yoga	150.00 €
CLUB DES ANCIENS	1 200.00 €	ů	

- Justice **

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le tribunal Administratif de Melun a, par jugement en date du 22 mai 2008, rejeté la protestation de Monsieur Daniel BRICOUT contre les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 9 mars 2008 en vue de la désignation des Conseillers Municipaux de la Commune de Pontcarré. Monsieur Daniel BRICOUT est condamné à verser une somme de 600 € au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Le conseil municipal décide de prendre en charge tous les frais d'avocats facturés par la SCP FRANC-VALLUET sis 13, boulevard Malesherbes 75008 Paris induits par la plainte déposée le 13 mars 2008 auprès du doyen des juges d'instruction du T.G.I. de Melun pour diffamations et outrage à personne investie de mandat public.

- prise en charge des frais de la carte de transport scolaire 2008/2009

Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de la carte de transport scolaire soit 12 € par carte pour l'année scolaire 2008/2009.

- Adoption de la Décision Modificative n° 1 au Budget Eau et Assainissement

- Délégation donnée au Maire pour l'exercice du droit de préemption

Le conseil municipal décide que le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme sur les secteurs du territoire communal inscrits en zones U et NA du P.O.S., que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code à l'occasion de l'aliénation d'un bien.

- Présentation du rapport de l'exercice 2007 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

- Personnel communal :

- création d'un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe
- création d'un emploi d'adjoint d'animation de 1ère classe
- création de trois emplois d'adjoint d'animation de 2ème classe
- Fixation des tarifs des consommations pour les manifestations organisées par la commune.
- ** Pour de plus amples informations, le jugement est consultable sur le *nouveau site Internet de Pontcarré*

Ouverture de la 6^{ème} classe

La municipalité a soutenu l'action menée par les enseignantes du groupe scolaire élémentaire avec les représentants d'élèves en étant présente lors de la manifestation qui s'est déroulée le 31 mars devant la Préfecture afin d'obtenir l'ouverture de la 6^{ème} classe à la rentrée 2008-2009.

La décision, malheureusement, ne nous appartient pas mais nous resterons tous mobilisés pour que cette ouverture soit officielle afin que chacun, enseignants et élèves, travaille dans les meilleures conditions possibles.

Une permanence de la commission scolaire va être mise en place dès la rentrée de septembre. Je recevrai sur rendezvous les personnes rencontrant des problèmes d'ordre général (temps repas, centre aéré,) ou ayant besoin d'informations.

Cette permanence se tiendra en Mairie les jours suivants:

- Le 1er mercredi de chaque mois de 16h à 18h30
- Le 3^{ème} samedi de chaque mois de 10h à 12h



Une seule date à retenir pour septembre: le mercredi 3 septembre de 16h à 18h30

"Complément d'information : A l'heure où nous mettons sous presse, l'ouverture de cette $6^{\rm eme}$ classe est officielle pour la rentrée prochaine"

La course aux œufs



Le soleil s'étant donné rendez-vous à Pontcarré pour le jour de Pâques, la course aux œufs pouvait enfin commencer.

Pas moins de 130 enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés sur la Place de la Mairie.

Après avoir fait un petit test de décryptage, les petits chercheurs pouvaient se lancer, panier en main, à la recherche du précieux trésor, dissimulé sur et autour de la place. Tout ce petit monde est rentré à la maison avec une belle collection d'œufs, sans oublier le diplôme.

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux œufs.



Séjours été 2008

Comme les années précédentes, la Brie Boisée organise des séjours sur la période de l'été:

- séjour pour les 6-12 ans du 17 au 31 juillet au Grau du Roi (Héraut)
- séjour pour les 13-17 ans du 4 au 18 juillet à la Costa Brava en Espagne
- 1 semaine sportive UCPA sur la base de loisirs de Vaires-Torcy du 21 au 25 juillet : activité roller le matin, baignade sur temps du midi et golf l'aprèsmidi.

RAPPEL AUX PARENTS

Centre aéré été 2008 :

Accueil des enfants de 6 à 12 ans à Ferrières en Brie sur le terrain de la Taffarette. Un moyen de transport des enfants sera mis en place.

Accueil des enfants de 3 à 6 ans à Roissy-en-Brie sur le centre Pierre et Marie Curie et à la Maison du Temps Libre pour les 6-12 ans. Pas de moyen de transport pour Roissy-en-Brie.

Les renseignements et inscriptions sont à prendre en Mairie.

Anne-Marie VUILLAUME Maire adjoint secteur scolaire

JOURNEE DES DEPORTES

En cette journée du souvenir, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons écouté le poème poignant, choisi et lu par Monsieur Roland Leroy.







Dans le petit matin gris, on les a arrêtés Dans le train qui les transportait Ils pleuraient, priaient, se soutenaient Se tenant par la main de peur d'être séparés

De quelles fautes étaient-ils accusées ? Pour être ainsi, blessés, humiliés, battus De tous leurs droits on les a déchus Les enfants de leur mère on été séparés

Pendant ces mois plus longs que des années En haillons, courbant la tête, ils ont tenu Pensant que le monde les avait oubliés Beaucoup sont morts, peu sont revenus

Qu'avaient-ils bien pu faire ? Pour vivre un tel enfer Etre traité, comme jamais, on ne traite une bête Il ne leur restait que des rêves plein la tête

Quand vous les rencontrez, ils posent sur vous, un regard si doux Ils racontent leur enfer, par pudeur ils ne disent pas tout Dieu fasse qu'il en reste toujours un pour témoigner De la folie des hommes, et que cela ne puisse recommencer

Annie Mathieu

8 mai 2008

63ème anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe

Ce jour- là à 11h30, le beau temps était au rendez-vous de cette commémoration à Pontcarré.

Malgré « le pont » lié aux jours fériés du mois de mai une bonne participation des citoyens était remarquée à la cérémonie organisée en souvenir de la victoire des pays alliés contre l'Allemagne nazie entraînant la fin de la guerre 1939-1945.

La municipalité de Roissy-en-Brie était représentée par une importante délégation de Conseillers Municipaux menée par Monsieur Vacheret (1er Maire-adjoint).

Le rappel des combats, le sacrifice des victimes civiles et militaires, l'action de la résistance et la renaissance de l'espoir pour les années à venir, furent successivement évoqués par :

- M. Pierre Hascouët, Président de l'Amicale des Anciens Combattants de Roissy-Pontcarré
- M. Serge Lange, Maire-adjoint
- M. Tony Salvaggio, Maire de Pontcarré
- et le discours de M. le Conseiller Général François Perussot (Lu par M. Stéphane Métas, Maire-adjoint à Roissy en Brie)

Après le dépôt des gerbes au pied du monument aux morts, la



minute de silence s'est achevée par l'écoute de l'hymne National : « La Marseillaise ».

Monsieur P. Hascouët a ensuite procédé à une remise officielle d'insigne à Monsieur Pierre Guilmeau, Pontcarréen fidèle portedrapeaux depuis 5 ans.

La cérémonie s'est terminée vers 12h15 et tous les participants ont été invités à se diriger vers la salle du Conseil de la Mairie pour partager le traditionnel « verre de l'amitié » offert par la municipalité.

LE CIMETIERE DE PONTCARRE

SITE DE L'HISTOIRE IMPERIALE!

lusieurs associations culturelles historiques s'étaient donné rendez-vous le 3 mai 2008 pour se réunir autour de la tombe du dernier comte Léon descendant du premier fils de Napoléon Bonaparte, inhumé à Pontcarré en 1994.

N'ayant pas réussi à avoir d'enfant avec sa femme Joséphine de Beauharnais, Napoléon 1^{er} pensait qu'il était stérile, jusqu'au jour où une suivante de Joséphine : Catherine Eléonore Denuelle de la Plaigne lui donna en 1806 un fils naturel nommé Charles Léon (Léon étant, en quatre lettres, la moitié du nom de Napoléon). Rassuré sur sa fertilité, l'empereur se décida alors à répudier



Commentaires passionnés de M. Daniel POISSON

Joséphine en 1809 pour fonder une dynastie en épousant en 1810 Marie-Louise d'Autriche qui mettra au monde un fils légitime en 1811 : Napoléon II François Charles Joseph Bonaparte roi de Rome (l'Aiglon).

Il s'agissait en fait, du 3^{ème} fils de Napoléon, car un autre fils illégitime était né entre temps en Pologne dès le 4 mai 1810 : Alexandre Florian Walewski fruit d'une liaison entre l'empereur et Marie Walewska épouse du comte Colonna Walewski appartenant à la grande noblesse Polonaise.

Beaucoup d'informations très captivantes ont été données au cours de ce rassemblement par Monsieur Daniel Poisson conservateur du Musée de Villiers S/Marne, mais aussi Président de l'Association des Amis du patrimoine Napoléonien.

Monsieur Ronald Zins Président du « Souvenir Napoléonien » était également présent, ainsi que Monsieur le Baron de Meneval



Le Baron de Meneval



(descendant direct du $1^{\rm er}$ secrétaire de Napoléon.) qui avait apporté de précieuses lettres et autres documents originaux à consulter avec précaution.

Cette sympathique visite était guidée par Monsieur Christian Bourdeille Maire adjoint de Gretz -Armainvilliers, que l'on connaît aussi comme Président de l'observatoire astronomique «l'Uranoscope» de Gretz, Président des Amis de la forêt d'Armainvilliers et animateur inspiré de l'Arboretum du Val des Dames.



Ce fut donc un réel plaisir d'accueillir dans notre village des visiteurs aussi érudits sur toute l'épopée Napoléonienne, qui m'ont chargé de communiquer leurs remerciements à Monsieur le Maire, au Conseil Municipal, aux Pontcarréens en général, pour

le soin apporté à la propreté du cimetière et à la mise en valeur de la sépulture du dernier comte Léon qui repose désormais à Pontcarré, auprès de son épouse.

> Serge Lange Maire adjoint



Napoléon Bonaparte par Paul Delaroche



Le Centre de Loisirs









Jeudi 24 avril 2008 : Journée mémorable pour les maternelles et primaires du centre de loisirs qui ont pu apprécier, par un temps magnifique, cette ballade en compagnie de nos amis les peluches grandeur nature !!!

Les résidents du Parc des Félins ont reluqué nos joyeux bambins galopant tels des antilopes durant toute la promenade, mais aucun n'a été croqué. Oufff! En revanche, les sandwichs du midi, sous un agréable rayon de soleil, ont été dévorés en moins de temps qu'il ne faut au guépard pour attraper une gazelle. Tous les félins se souviendront des cris de joies, ainsi que des magnifiques dossards vert pelouse de nos enfants! Et nos enfants se souviendront toujours de ces gros chats tout mignons, que chacun voulait serrer dans ses bras..



13

Village forestier de la Brie

STEPHANE COULON



Stéphane Coulon a terminé sa saison 2007 comme 1er coureur d'Île de France en série départementale série 1. Une fois de plus il avait su être parmi les meilleurs pour défendre les couleurs de son club de Lagny-Pontcarré et donner le meilleur de lui-même au sport qu'il aimait et qu'il pratiquait depuis tant d'années.

Dans la vie de tous les jours il était le même, son engagement dans le monde associatif (club micro), son intérêt pour les autres, est le témoignage d'un caractère et d'une personnalité peu commune.

Après une dernière course, Stéphane est parti, on peut parler de fatalité, de destin, peu importe vraiment, tant le dénouement ne s'explique pas. Ce qui compte, c'est l'image et le souvenir que nous garderons de lui. Celle d'un homme volontaire qui a non seulement su donner, mais dont la gentillesse et la disponibilité pour les autres n'était pas éphémères et resteront gravé dans nos mémoires.

Merci, Stéphane, pour ce que tu as réalisé, nous te disons « Au Revoir ».

Tony Salvaggio

Son épouse, Laurence remercie très affectueusement les Pontcarréens qui ont participé lors des obsèques ou qui ont partagé sa peine par des marques de sympathie. Tous ces gestes sont d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux.

Pour mes enfants, Pierre et Louis, je vous en remercie.

Laurence Coulon.

Ecole maternelle _____



L'équipe pédagogique de l'école maternelle remercie tous les accompagnateurs qui permettent aux élèves de faire des sorties, visiter des expositions, d'aller jardiner. Merci à la municipalité de mettre à notre disposition un espace ainsi que du personnel.

Un merci particulier à Karen et Ludovic des services techniques qui nous encadrent.

Nous remercions également l'association "Créativa" pour son invitation. Ci-contre, quelques photos illustrant ces diverses sorties .

Mme JEANTET











Arts Martiaux de PONTCARRE

Le 13/04/08, les **ARTS MARTIAUX DE PONTCARRE** ont été invités par le club de COURTRY à participer à un tournoi/animation. Merci pour la forte participation des «Puces», «Poussinets» et «Benjamins» qui ont contribué au succès de cette journée.

Félicitations à Efrem SPIQUEL, classé deuxième à la sélection de secteur, qui s'est déroulée le 17/05/08 à CRECY LA CHAPELLE. Ainsi, il se qualifie pour les Championnats de SEINE ET MARNE du 01/06/08 au MEE SUR SEINE.

Des tatamis neufs et les protections pour les

charpentes du nouveau dojo ont été commandés par la mairie. Il est important d'attendre ces aménagements pour que nos adhérents pratiquent leur sport en toute sécurité. Merci de votre patience et de votre compréhension.

Pour information, les derniers cours de judo auront lieu le **27/06/08** et ceux de chanbara le **25/06/08**.

Les membres du bureau ainsi que les professeurs de judo et chanbara vous souhaitent de bonnes vacances et espèrent vous revoir nombreux pour la prochaine saison.



SANT CARRE

Tennis club Pontcarré

La saison sportive se termine et nos équipes ont porté haut et fort les couleurs du TCP. Nos équipes jeunes de 10 ans, 11/12 ans et 15/16 ans se sont bien battus dans leurs poules respectives tandis que notre équipe de +35 ans a brillamment terminé deuxième de sa poule et peut espérer monter dans la division supérieure. Les résultats des équipes seniors seront connus lors de la prochaine parution du bulletin municipal.

En outre, le club organise pour la première fois un tournoi ouvert aux jeunes de tout club du 25 Juin au 6 Juillet. Cela entraînera une indisponibilité partielle des terrains durant cette période.

L'été arrive avec le beau temps (croisons les doigts pour cette année), c'est l'occasion de découvrir notre sport en profitant de l'opération découverte du tennis réservée à tout nouvel adhérent. Pour cela, contacter Guy Boursin au 01 64 66 16 66 et venez visiter notre site internet pour suivre l'actualité du club.

A bientôt sur les courts.

www.club.fft.fr/tc.pontcarre



Equipe 11/12 ans



Equipe 10 ans

__ Lagny Pontcarré cyclisme, __ un club sportivement convivial

La saison 2008 a débuté depuis 2 mois et les résultats sont déjà au rendez-vous.

Présidé par le dynamique Claude Jousset, le club de Lagny-Pontcarré cyclisme, alliant convivialité et sportivité, compte actuellement 83 licenciés dans toutes les catégories : l'école de vélo, les minimes, les cadets, les juniors et les seniors.

Tous ces coureurs participent à des épreuves sur route, sur piste et en cyclo-cross (en hiver).

Pour preuve de sa pluridisciplinarité, la saison 2007 a permis à Lagny Pontcarré cyclisme de confirmer sa 1^{ère} place en Ile de France dans la série départementale, de révéler le potentiel de nos jeunes, à l'image de nos minimes et cadets mais aussi des plus jeunes en école de vélo.

2007, c'est 76 victoires, individuelles ou collectives, ce qui a positionné le club dans les meilleurs clubs d'Île de France.

Pour preuve:

pour l'Ile de France :

21^{ème} club toutes catégories confondues

9^{ème} club sur route

3ème club sur piste

• pour la Seine et Marne :

1er club sur route

1er club sur piste

Cet hiver, les différentes équipes se sont bien entraînées, les groupes se sont soudés et ce qui caractérise la « Blue Team », c'est un efficace esprit d'équipe.

Grâce à cela, 3 victoires individuelles, dont celle d'Alexandre Gaspari, un junior 1^{ère} année vainqueur d'une course en ligne et 4 victoires collectives ont déjà été récoltées chez les seniors ainsi que de très nombreux podiums.

Composée de 11 coureurs, notre équipe de 3^{ème} catégorie et juniors rivalise sans complexe avec les meilleures formations d'Île de France.

Les départementaux ne sont pas en reste et forment encore pour cette année 2008, l'une des toutes meilleures équipes d'Île de France.

Le bilan piste est aussi positif puisque cet hiver, à L'INSEP, Vincent Dragoni a remporté de nombreuses épreuves dont le critérium d'hiver de la course aux points et la médaillette en catégorie cadet : c'est le championnat régional de vitesse sur vélodrome couvert.

Vendredi 28 mars, en présence de Monsieur Tony Salvaggio, maire de Pontcarré et des nouveaux partenaires, tous les licenciés du club se sont vu remettre leur nouvelle tenue pour la saison 2008.

Ce nouveau maillot, résolument tourné vers



l'avenir, est toujours en dominante bleu foncé et jaune, les 2 couleurs qui figurent sur les équipements du club, et ce depuis la création du V.C. Pontcarré en 1975.

De nouveaux partenaires nous ont donc rejoint et toujours avec l'aide des municipalités de Pontcarré et de Lagny vont permettre au club de consolider ses fondamentaux, pour continuer à «rayonner» et à se «développer» pour les prochaines saisons.

Pour suivre l'actualité cycliste, les infos du club et tout contact :

www.lagnypontcarrecyclisme.com



Bibliothèque

⇒ samedi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 16h 45.

Club « Question pour un champion »

A l'initiative de Monsieur Daniel Ramand, habitant de la commune de Villeneuve le Comte un club « Question pour un champion » vient de voir le jour...

L'adhésion au club : 40 € à partir de septembre 2008

Les jours retenus sont les mardis de 19h à 21h dans un premier temps puis les samedis de 14h à 17h. Peuvent s'inscrire,

tout habitant d'une commune avoisinante de moins de 40 km.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter directement Mr Ramand Daniel au 01 64 63 61 38 / daniel.ramand@orange.fr



Nouvelle année, nouvel atelier !!!!

C'est avec une certaine émotion que nous avons intégré notre nouvel atelier et nous devons admettre qu'il est agréable et convivial.

Grâce à ce nouvel espace de travail bien agencé, nous avons pu accueillir une personne supplémentaire, totalisant ainsi le nombre d'adhérentes à 10.

Pour une question de place nous ne pourrons malheureusement pas augmenter cet effectif la saison prochaine, sauf non renouvellement d'inscription ou désistement. Nous avons dû annuler l'exposition de fin d'année qui devait avoir lieu les 17 et 18 mai.

En raison des cours
«théoriques» de cette
année qui nous ont pris beaucoup de temps, il n'y avait pas
assez de pièces à présenter pour

organiser une exposition, mais nous vous promettons une très belle production pour l'année prochaine.





Comme promis par Monsieur le Maire, la Mairie a investi dans un four céramique ce qui nous rend désormais complètement autonome sur notre rythme de travail et ce qui réduit considérablement les allers et venues que nous devions effectuer pour faire cuire nos pièces. Nous en profitons une nouvelle fois pour remercier Mr et Mme Lecointre qui nous ont prêté leur four pendant plusieurs saisons en attendant celui-ci. Sculpture, peinture, la frontière est si infime Bonne première année à nos « confrères » de CREATIVA !!

> E. Diolot Présidente

A vos Agendas

Prochaines fêtes organisées par la Municipalité

Feux d'artifice le dimanche 13 juillet

Forum des Associations le **samedi 13 septembre** de 11h à 18h - Salle des Fêtes

Troc et puces le dimanche 21 septembre

Renseignements et inscription sur le Flash d'Août 2008

Fête de la Forêt le dimanche 5 octobre

17

Une exposition de peinture _____et sculpture sous le signe de la qualité et la diversité





CREATJUA

Le 3ème salon de printemps de l'association CREATIVA, a connu cette année encore un succès justement mérité. Il est vrai que ce Salon qui se tenait à la salle des fêtes de la forêt du 6 au 13 avril 2008, présentait un grand nombre d'œuvres de grande qualité, d'inspiration et de techniques extrêmement variées, dues à 52 artistes à la renommée affirmée.

Citons les Invités d'Honneur : Mr Roger CACKEL, peintre du « trompe l'œil » et Mr Jean-Luc TISSERAND, sculpteur aux œuvres puissantes.

Information

Les cours de dessin peinture de l'association CREATIVA

Reprendront au mois

d'octobre 2008

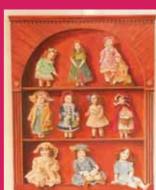
Inscriptions au forum des associations.

Pour tous renseignements, contacter Mr LESTERLIN au 01 60 28 35 61 ou 06 24 57 56 68











Participaient également à cette exposition, les élèves (adultes et enfants) du cours de dessin peinture nouvellement créé par l'association CREATIVA, à l'initiative de la Présidente Mme Mireille SALVAGGIO, avec pour professeur Monsieur Claude LESTERLIN.



ELEVES Adultes



Enfants



Prix Conseil Général **Colette Landure-Saranz**





Mention Sculpture: Charles Villain pour l'ensemble de leurs œuvres



Lors du vernissage, plusieurs prix ont été décernés par le conseil général de Seine et Marne, un Jury de la municipalité et un Jury de professionnels et d'amateurs d'Art.





Prix Conseil Général Willery jeannine

Prix jury pro-amateur Médaille d'argent Hadjadorian Christophe



Prix jury pro-amateur Mention Huile - et Prix Public

Adalberto Miguez

Prix Municipalité Serge Lavenant



Prix Public



Prix Municipalité Gérard Leger



Les 23 et 24 mai dernier, la joyeuse troupe théâtrale d'**En Scène**, a conduit son public pour un séjour à la montagne au travers d'une comédie hilarante intitulée « **Ma belle mère est givrée** ».

Comme les meilleures choses ont une fin, c'est sous un tonnerre d'applaudissements que se sont conclues ces deux soirées. Une troupe heureuse d'avoir pu donner un peu de gaieté, et un public très nombreux venu soutenir ces joyeux drilles.

> Merci à tous les comédiens pour leur prestation et un grand merci à notre public toujours présent et de plus en plus nombreux à chaque représentation ; vous avez été environ 215 personnes à venir rire aux jeux de mots de cette Belle mère (pas) comme les autres!

> Toute la troupe souhaite, à chacun d'entre vous, de passer de bonnes vacances d'été.

A très bientôt sur les planches...



Pendant 1h30, les répliques et quiproquos ont fusé sur un rythme effréné. Une cadence menée tambour battant par une belle mère « givrée » qui malmenait son petit monde non pas à la baguette mais au bâton de ski. Rien de bien méchant, car le public ne pouvant s'y tromper, a bien compris que c'était pour « rire » et a de ce fait bien rigolé!

Quelques nouvelles

de Clara Régis, cavalière Pontcarréenne.

A 16 ans, elle continue, d'arpenter les pistes de concours en sauts d'obstacles, mais aussi en dressage.

Depuis ses premières leçons de shetland dès l'âge de 4 ans, ses premiers concours de double-poney à 8 ans, ponctués de pleurs, de rires, de larmes et de joies, le passage à cheval s'est fait il y a presque un an maintenant.

Après trois championnats de France Poney à Lamotte-Beuvron, un titre de championne départementale à Fontainebleau en 2006, compte-tenu de son âge, et de sa taille, elle s'est déterminée à poursuivre avec Ladino du Garandon, selle français hongre, alezan, âgé de 9 ans.

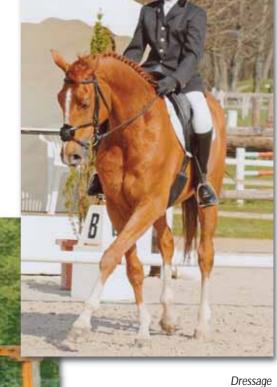
Une équipe fonctionne bien à trois (équidé, cavalier et entraîneur), même si toutes les conditions de base au départ semblaient peu requises : la transition n'était effectivement pas chose aisée (il fallait tenir compte à la fois de la morphologie, des allures, de la nouvelle méthode de travail), et Ladino était de surcroît complètement démotivé!

Alors tout semblait à réapprendre!

Clara totalement investie, le travail (au minimum trois heures quotidiennes par tous temps), la patience (les humeurs et les envies des uns et des autres), l'envie (pour mettre en valeur les compétences de chacun), la volonté, l'amour et le courage finissent par triompher.

Comme elle aime à le dire « Ladino n'est pas un grand champion, mais il est celui de mon cœur ».





Dressage en février 2008 au Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette.



COMMUNIQUÉS

Calendrier passage des encombrants année 2008

3ème jeudi de chaque mois

- 17 juillet

- 18 septembre

- 20 novembre

- 21 août

- 16 octobre

- 18 décembre

Rappel des horaires d'ouverture, de la Mairie

- □ lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.
 ☐
- ⇒ mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- ⇒ samedi de 10 h à 12 h 30.

Tél.: 01 64 66 31 55

Fax : 01 64 66 35 03 Et, toujours à votre disposition, le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net



(AideS et Soutien A Domicile77)
La Qualité de Vie à Domicile

Le N° 1 de l'Aide et du Service à Domicile en Seine et Marne

Vous êtes une personne âgée, malade, handicapée ou souhaitant simplement améliorer votre confort ou votre cadre de vie.

L'ASSAD 77 c'est pour vous :

- Plus de 35 ans d'expérience ;
- 600 salariés diplômés et/ou formés
- Des interventions à domicile 7/7 j et 24/24 h ;
- Des solutions personnalisées, adaptées à chaque situation ;

Pour tout renseignement ou pour connaître les permanences dans les mairies proches de votre domicile, contactez notre siège :

ASSAD 77 7 rue Pierre Brun - 77007 MELUN CEDEX Tél.: 01.64.14.42.42 - Fax: 01.64.14.42.49 direction@assad77.asso.fr

TELEASSISTANCE

La Téléassistance est un service destiné à améliorer la sécurité des personnes âgées et des personnes handicapées, isolées ou malades à leur domicile.

La personne porte sur elle en permanence une télécommande. Celle-ci permet de transmettre un appel, soit à une centrale d'écoute disponible 24h/24, soit à une personne susceptible d'apporter une aide immédiate.

Ainsi, en cas d'urgence (un malaise, une chute) des secours peuvent être apportés rapidement.

Peuvent bénéficier de ce dispositif, sous conditions de ressources*, les personnes âgées de plus de 65 ans ainsi que les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité (taux minimum 80%).

* pour connaître les plafonds de ressources, vous pouvez vous renseigner directement auprès du secrétariat de la mairie de votre domicile.

COMMUNIQUÉS

L'UNICEF France recherche des bénévoles

Mettre ses talents au service des enfants du monde

L'UNICEF a besoin de renforcer ses équipes départementales et recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

Agir avec l'UNICEF en France, c'est participer à une action qui aboutit à des résultats concrets et contribue à améliorer le sort des enfants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection.

Etre bénévole pour l'UNICEF, c'est être le porteparole des enfants auprès de tous les publics en France pour, par exemple :

- Promouvoir les droits de l'enfant en milieu scolaire et universitaire ou lors de salons, débats et collogues.
- Participer aux actions de collecte de fonds
- Assurer une bonne gestion es activités.

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission.

Pour devenir bénévole, contacter le comité départemental 77 :

Comité Unicef de Seine et Marne

Parc Chaussy – 22 bis, rue du Chêne 77380 – Combs la Ville **Tél. 01 60 60 14 81**

Courriel – unicef.seineetmarne@unicef.fr Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'ASSURANCE RETRAITE



Vous avez 54 ou 55 ans ? Faites le point sur votre carrière avec la Cnav

En 2008, c'est au tour des salariés nés en 1953 ou 1954 de recevoir leur relevé de carrière. La Cnav l'enverra à tous les assurés affiliés au régime général dans le courant du premier semestre.

Ce document présente les salaires déclarés par les employeurs, les périodes d'inactivité (chômage, maladie, invalidité...) et les trimestres d'assurance. Il est accompagné d'un questionnaire sur les périodes incomplètes.

Répondre à ce questionnaire est indispensable pour :

- Valider ou actualiser votre relevé de carrière
- Obtenir une estimation fiable du montant de votre retraite

L'estimation sera communiqué dans le cadre du Droit à l'information des assurés sur leur retraite :

- Fin 2009, si vous êtes né en **1953**
- Fin 2010, si vous êtes né en 1954

Pour en savoir plus sur le Droit à l'information :

www.info-retraite.fr

Le site de la Cnav :

www.retraite.cnav.fr

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse 93166 Noisy-le-Grand cedex

Association France Alzheimer Seine et Marne...

Vous avez un parent atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées soit à votre domicile soit en institution

Vous souhaitez exprimer vos préoccupations, avoir des informations sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, bénéficier d'un soutien ou être informés sur les dispositifs d'aide à domicile ou les établissements d'accueil...

Nous vous proposons : Un groupe de rencontre des familles un lundi par mois de 14h00 à 16h00

Pour connaître les prochaines dates ou pour tout autre renseignement vous pouvez contacter *Mr Dominique LECUYER au 06.27.09.41.50*

siège social : 2 impasse de la Chanée 77410 - Annet sur Marne tél. : 01 60 17 63 46 - fax : 01 60 26 55 01

alain.soliveres@wanadoo.fr www.france-alzheimer77.org

23











POMPES FUNEBRES MARBRERIE FUNEBRES FUNEBRES



CAVEAUX - TRAVAUX DANS TOUS CIMETIÈRES
ARTICLES FUNÉRAIRES
EXPOSITION DE MONUMENTS - GRAVURES

Tel: 01 64 40 20 70 241 24

26, bis avenue du Général Leclerc 77330 OZOIR-LA-FERRIERE

À 500m SUR VOTRE GAUCHE